

LETTRE d'infos

NUMÉRO 2

MAI 2022

Souvenez-vous...

L'Espace Naturel Sensible « Lac et marais de Viremont » souffre de nombreuses altérations provoquées par diverses activités humaines durant les siècles passés :

- les ruisseaux qui alimentent le lac ont été chenalisés et surcreusés ;
- les drains et les pertes dans lesquelles se déversent les eaux du lac ont été surcreusés ;
- à l'étiage, le niveau du lac a ainsi été artificiellement abaissé de 70 cm et sa surface divisée par trois.

En conséquence, le marais s'est progressivement boisé et des espèces indésirables se sont développées au détriment des plantes rares. L'alimentation en eau potable de la source du Valzin, exutoire naturel des pertes du lac, s'en trouve également perturbée.

C'est pourquoi des travaux de restauration des milieux aquatiques et humides, encadrés par l'arrêté préfectoral n°08-10-2020-001 portant autorisation environnementale, viennent de débuter.

LES OBJECTIFS DU PROJET

- 1) Restaurer les affluents (à l'exception du Danfia)
- 2) Enlever la végétation indésirable et combler les fossés
- 3) Rétablir le niveau originel du lac

... ET LES EFFETS ATTENDUS

À terme, ce projet de restauration aura un effet bénéfique sur :

- le lac, dont la surface passera de 1,9 ha à 5,8 ha à l'étiage ;
- la zone humide, plus accueillante pour la flore et la faune rares ;
- et la ressource en eau, avec un volume stocké plus élevé en période de sécheresse.

LES TRAVAUX DE RESTAURATION ONT DEMARRÉ

En raison des conditions météorologiques, les travaux initialement prévus en 2021 ont été reportés.

Mars 2022 // Les arbres impactant le fonctionnement de la zone humide (absorption racinaire importante, dégradation des sols tourbeux...) ou risquant de dépérir suite aux travaux ont été coupés. Cette opération est un **préalable indispensable à la suite des opérations de restauration et à l'optimisation du gain écologique**. Certains drains ont été temporairement curés à fond propre/bord propre et seront laissés en l'état jusqu'à l'été, permettant de **dimensionner au plus juste les bouchons étanches à mettre en place**.

PROCHAINES ÉTAPES DU CHANTIER

Été 2022 //

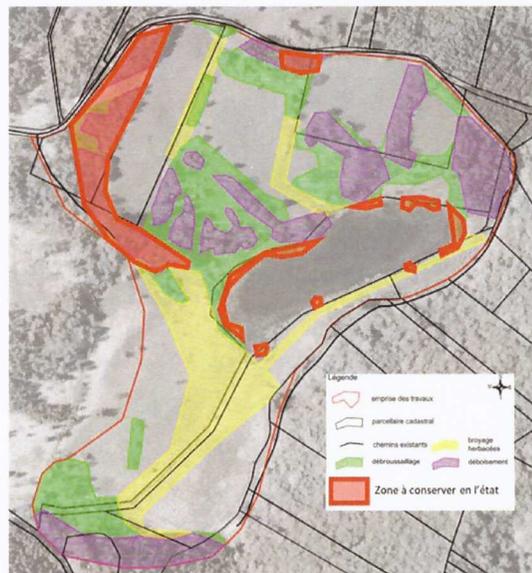
Il s'agira d'effectuer les terrassements à la sortie du lac, d'évacuer la buse existante et de retracer le cours sinueux des affluents.

Automne 2022 //

Les premières pluies permettront de réhumidifier les sols, de mettre en eau les affluents et de remplir le lac.

Dès 2023 //

Un suivi sera réalisé pour s'assurer du bon achèvement des travaux (contrôle des niveaux d'eau dans le sol) et évaluer leur effet sur les milieux et les espèces végétales et animales.



MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES MOBILISÉS

Les travaux sont réalisés par Jura Natura Service, **entreprise spécialisée** dans les milieux naturels sensibles, qui dispose de **matériel adapté à la fragilité des zones humides** (pelle marais notamment). L'ensemble des interventions est coordonné par le bureau d'études Téléos, missionné par le Département du Jura.

LE PLAN DE FINANCEMENT

Maître d'ouvrage // Département du Jura
Montant global // 380 000 € HT, réparti selon le plan de financement suivant :

Département	20 %
Agence de l'Eau	70 %
État (Avenir Montagnes)	10 %